



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com



Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 22 décembre 2023

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du lundi 1^{er} janvier 2024 au mercredi 31 janvier 2024

Monsieur le Préfet,

2024 s'annonce, la Coordination Syndicale Départementale reste fidèle au poste de vigilance et d'alerte sur la situation des travailleurs de la Fonction Publique Territoriale dans tout le département.

L'accueil quotidien de nos enfants, des personnes âgées, des usagers, de la population, ne peut se faire sans les agents territoriaux.

L'ensemble des services municipaux, départementaux, régionaux ou de tout autre collectivité territoriale ne peut fonctionner sans les agents qui effectuent des missions de service public et assurent la continuité des services publics.

Leur conscience professionnelle et leurs qualifications sont trop souvent mises à mal par des conditions de travail détériorées et un traitement qui n'évolue pas comme il le devrait pour affronter le contexte économique actuel.

Le caractère obligatoire de la Prime Pouvoir d'Achat versée aux agents de la Fonction Publique d'Etat et Hospitalière, ne l'est pas pour les agents de la Fonction Publique Territoriale.

Elle est soumise au bon vouloir des collectivités !

Une fois de plus, les agents de la Fonction Publique ne sont pas traités à l'identique !

Les agents de la Fonction Publique Territoriale sont considérés comme des fonctionnaires de seconde zone.

La Fonction Publique Territoriale ne doit plus être considérée comme un sous-service public !

Nous restons **très** mobilisés !

- Pour nos **salaires**,
- Pour l'**égalité** salariale et professionnelle Femme-Homme,
- Pour nos **Services Publics**,
- Pour l'**environnement**, une transition écologique socialement juste et une réelle planification,
- Pour nos **retraites**, à 60 ans et même avant en cas de pénibilité
- Pour nos **droits** à revendiquer, lutter et manifester.

Nous continuons de vous alerter sur :

- La situation des agents « oubliés du Ségur » qui ne bénéficient toujours pas du Complément de Traitement Indiciaire malgré leur mobilisation,

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com



- La situation « de crise » dans les services enfance et petite enfance qui se vident de ses agents : les métiers ne sont plus attractifs car peu reconnus, effectués dans des conditions dégradées et sous-payés (Agents de crèche, ATSEMS, Animateurs...)
- La situation des professionnels du secteur de la collecte de déchets, des services de déchetterie : « Optimisation » des tournées entraînant des surcharges de travail problématiques en terme de sécurité, travail dans des conditions très difficiles, horaires décalés, épuisement professionnel entraînant un risque pour la santé, perte d'attractivité
- La situation des pompiers du SDIS 63 qui ne bénéficient pas de « la portabilité des droits » et d'une politique de « projet de fin de carrière » leur évitant la précarité.

« La casse » des services Publics initiée depuis de longues années commence à « porter ses fruits » de façon très visible et significative :

- Augmentation des embauches de personnels sous contrat au détriment des emplois dits « statutaires »,
- Gestion Rh se rapprochant dangereusement de celle des entreprises privées,
- Recrutement de directeurs généraux issus du privé pour éradiquer la culture du service public,
- Mise en place du critère d'engagement professionnel et du mérite de l'agent supprimant toute garantie collective en matière de rémunération, d'avancement ou de promotion par l'individualisation,
- Externalisation des missions de service public,
- Incitation au départ volontaire...

La liste est longue et le pire est à craindre si l'on en croit le projet de loi à venir sur la transformation de la fonction publique portée par le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique...

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1^{er} janvier 2024, 2 janvier 2024, 3 janvier 2024, 4 janvier 2024, 5 janvier 2024, 6 janvier 2024, 7 janvier 2024, 8 janvier 2024, 9 janvier 2024, 10 janvier 2024, 11 janvier 2024, 12 janvier 2024, 13 janvier 2024, 14 janvier 2024, 15 janvier 2024, 16 janvier 2024, 17 janvier 2024, 18 janvier 2024, 19 janvier 2024, 20 janvier 2024, 21 janvier 2024, 22 janvier 2024, 23 janvier 2024, 24 janvier 2024, 25 janvier 2024, 26 janvier 2024, 27 janvier 2024, 28 janvier 2024, 29 janvier 2024, 30 janvier 2024, 31 janvier 2024, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent.e.s de la Fonction Publique Territoriale et pour les salarié.e.s relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

**Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général**

Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63